

## IRA: les trois Bretons soupçonnés relâchés

Ces notables guingampais avaient été arrêtés mardi.

Rennes correspondance

**A**u son des cornemuses, 300 personnes étaient à la gare de Guingamp, samedi soir, pour accueillir les trois Bretons soupçonnés de relations avec des membres de l'«IRA véritable» et libérés après quatre jours de garde à vue. Mis en examen pour «association de malfaiteurs en relation avec une organisation terroriste» par le juge antiterroriste Gilbert Thiel, ils ont été placés sous contrôle judiciaire. Beaucoup d'interrogations demeurent sur les charges retenues contre eux.

«Amalgames». «La décision du juge Thiel, dont on connaît la rigueur, traduit l'inconsistance des charges. C'est déjà une forme de désaveu pour le parquet qui avait demandé la détention provisoire, estime M<sup>e</sup> Ronan Appéré, avocat de Bernard Le Gac, 57 ans et membre du comité de jumelage entre Guingamp et Shannon. Dans ce dossier, on se trouve surtout en face d'amalgames et de suppositions à partir de l'engagement de personnes dans des associations culturelles qui les amènent à rencontrer d'autres personnes. Cela ressemble à une

histoire montée de toutes pièces et je voudrais bien déjà qu'on me démontre l'existence de cette IRA véritable.»

Vincent Omez, l'avocat de Jean-Pierre Ellien, 60 ans, conseiller municipal divers droite de Guingamp et président du Festival de danse et de musique de la Saint-Loup, qui se déroule en août à Guingamp, s'avoue tout aussi perplexe: «Le seul élément à charge dans son cas se limite à deux appels, l'un de 1 minute 39 et l'autre de 50 secondes sur son portable le 13 août, émis par un des deux Irlandais arrêtés en

«Cela ressemble à une histoire montée de toutes pièces.»

Ronan Appéré, avocat de Bernard Le Gac

Irlande, précise-t-il. Or, à cette période, Jean-Pierre Ellien reçoit des centaines d'appels et son numéro est connu de tous les groupes qui passent au festival. On ne sait même pas si ce sont des messages ou des conversations.»

Pour Vincent Omez, la mise en cause de Pierre-Yves Perennes, 21 ans, étudiant, est encore plus «scandaleuse». Le jeune homme aurait eu le tort d'effectuer l'été dernier un sta-

ge en Irlande dans une entreprise tenue par un activiste présumé de l'IRA véritable, avant d'être chargé de remettre une lettre à Bernard Le Gac à son retour.

**Repérage?** Les seuls éléments tangibles demeurent la présence, l'été dernier près de Guingamp, des deux Irlandais arrêtés mardi après la découverte d'une cache d'armes près de Dieppe (Seine-Maritime). Seraient-ils venus en Bretagne en repérage, comme le laissent supposer les enquêteurs? Rien, à ce jour, n'étaye cette hypothèse. Soulagés

mais éprouvés par leur garde à vue (Bernard Le Gac a dû être hospitalisé durant celle-ci), les

trois Bretons libérés samedi ont en tout cas rassemblé l'ensemble de la mouvance culturelle bretonne derrière eux.

«Tout ceci inquiète les milieux culturels bretons, souligne Ronan Appéré. Est-ce qu'on va faire une rafle au Festival interceltique de Lorient parce qu'on y reçoit des groupes écossais et irlandais dans lesquels certains ont peut-être adhéré à d'autres organisations?»